

An aerial photograph of a city situated along a wide river. A large bridge with multiple piers spans the river. In the background, there are industrial buildings and a large body of water. The foreground shows a residential area with houses and a parking lot.

4

Description du milieu récepteur

4 DESCRIPTION DU MILIEU RÉCEPTEUR

La région du Bas-Richelieu est une vaste plaine de 593 km² qui borde le fleuve Saint-Laurent (sur la rive sud). Située à une distance de 70 km au nord-est de Montréal, cette région est traversée par les rivières Richelieu et Yamaska.

Son territoire est à la fois urbain et agricole. Le territoire urbain occupe une superficie correspondant à environ 8 % du territoire régional mais loge 74 % de la population bas-richeloise. Un axe industrialisé s'est constitué au cours du siècle dernier à l'embouchure de la rivière Richelieu.

L'arrière-pays de Sorel-Tracy se caractérise par son aspect rural. Les zones boisées sont principalement concentrées sur les basses terres humides des Îles de Sorel et au bout des terres agricoles. Les îles constituent, avec les basses terres du lac Saint-Pierre, un ensemble qui donne à la région un cachet unique. En effet, le secteur du lac Saint-Pierre avec les îles a été désigné **Réserve mondiale de la biosphère**.

Le présent chapitre porte sur une description des éléments bio-physiques et humains de la zone d'étude.

4.1 LA ZONE D'ÉTUDE

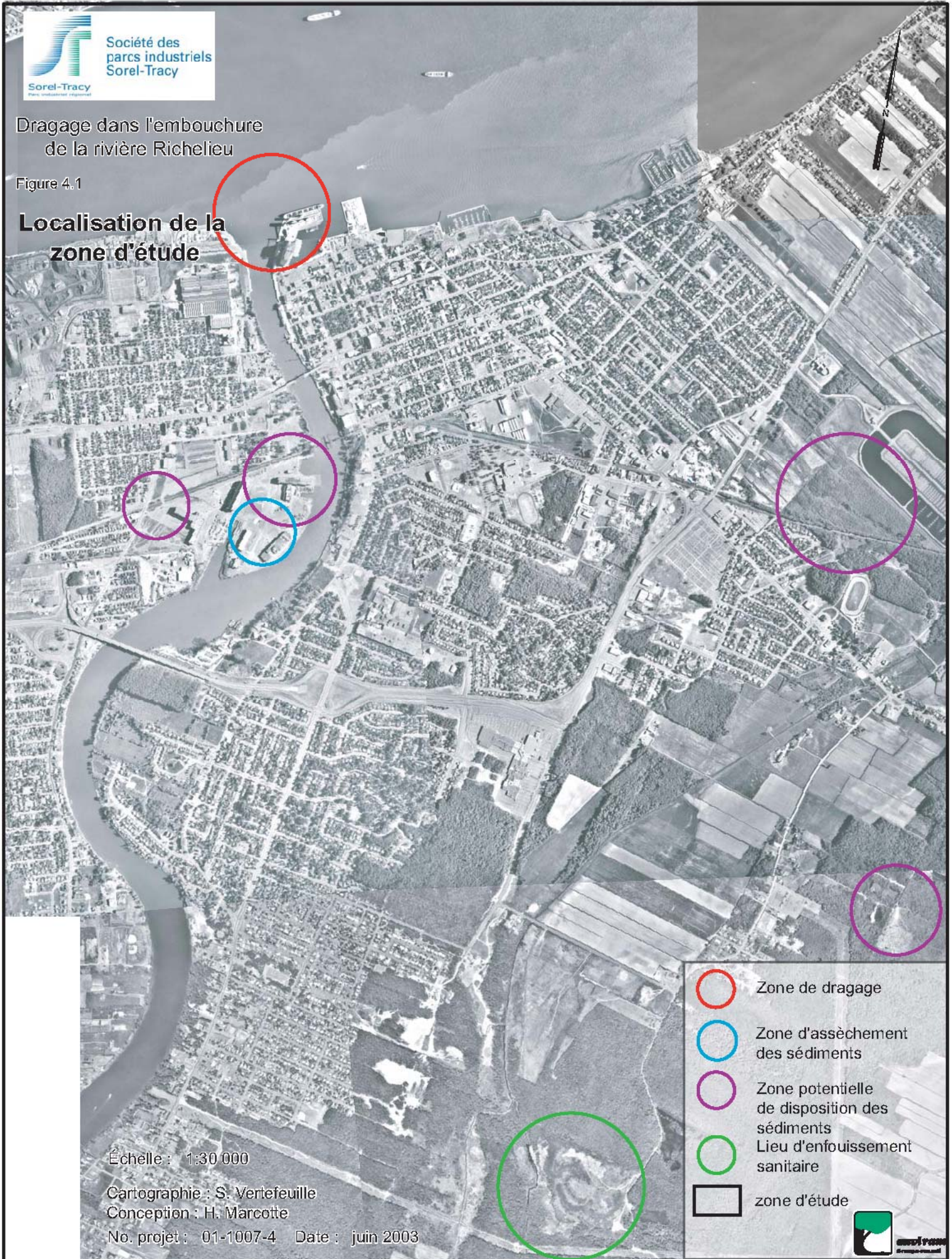
La zone d'étude doit comprendre un territoire suffisamment grand afin de couvrir l'ensemble des répercussions du projet sur le milieu. Ainsi, en regard du projet de dragage dans l'embouchure de la rivière Richelieu, la zone d'étude comprend un territoire qui englobe les terrains riverains de la partie aval de la rivière Richelieu et de son embouchure, le lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de Saint-Pierre-de-Sorel, et la rive sud du fleuve Saint-Laurent entre l'embouchure de la rivière Richelieu et la marina de Saurel. La figure 4.1 montre l'étendue du territoire considéré (environ 33,5 km²).

Toutefois, il y a des différences dans les inventaires effectués. Ces différences dans les inventaires de la zone d'étude résultent des besoins pour déterminer les répercussions environnementales.

Dragage dans l'embouchure de la rivière Richelieu

Figure 4.1

Localisation de la zone d'étude



4.2 LE MILIEU PHYSIQUE

La zone d'étude se situe à l'extrémité nord-est de l'unité de paysage régional de Montréal (Robitaille et Saucier, 1998) qui est représentée par une plaine de basse altitude. Il y a peu de relief dans la région de Sorel-Tracy; la plaine a généralement une altitude inférieure à 20 m. La figure 4.2 illustre le milieu physique de la région de Sorel-Tracy dans l'ensemble de la vallée du Saint-Laurent.

4.2.1 Les conditions climatiques

En ce qui concerne les conditions climatiques à Sorel-Tracy, nous avons utilisé les données de la station météorologique de Sorel. Cette station dispose de données depuis 1914. Ainsi, la quantité d'informations que nous donnent les relevés, fournit un portrait adéquat du climat de la région de Sorel-Tracy.

Sorel-Tracy se situe ainsi dans une zone de climat tempéré humide froid (Dfd selon la classification de Köppen²). Ce climat se définit par des étés courts et frais (la température moyenne du mois le plus chaud est supérieure à 10°C), des hivers froids (la température moyenne du mois le plus froid est inférieure à 3°C) et des précipitations réparties sur tous les mois de l'année. Le climat tempéré humide froid est typique des latitudes moyennes où les perturbations cycloniques qui traversent le continent d'ouest en est apportent des variations de températures et des précipitations toute l'année. Ces perturbations cycloniques sont la résultante de la rencontre des masses d'air tropicales (chaudes) et polaires (froides).

Les températures de janvier à Sorel-Tracy varient de -16,3°C (minimum quotidien) à -6,2°C (maximum quotidien) avec une moyenne quotidienne de -11,2°C. En juillet, les températures varient de 15,3°C à 26,7°C pour une moyenne quotidienne de 21,0°C. En termes de valeur extrême, la région a connu une valeur maximale de 37,8°C le premier août 1975 et une valeur minimale extrême de -41,0°C le 4 janvier 1981. Le tableau 4.1 de la page suivante donne l'ensemble des valeurs climatiques de la station de Sorel. Les températures et les précipitations moyennes mensuelles sont également illustrées par des graphiques sur la figure 4.2.

2 La classification de Köppen est basée sur les moyennes annuelles et mensuelles des températures et précipitations.

Tableau 4.1 Données climatiques pour Sorel-Tracy


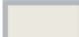


Station SOREL, Québec 46°02'-N 73°07'-O alt. 15 m Données de 1914 à 1990

	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	année
Température													
Maximum quotidien (°C)	-6.2	-4.3	2	10.8	18.8	24.1	26.7	25	19.4	12.8	4.9	-3.3	10.9
Minimum quotidien (°C)	-16.3	-14.8	-7.9	0.1	6.7	12.3	15.3	13.9	8.9	3.6	-2.6	-12.3	0.6
Moyenne quotidienne (°C)	-11.2	-9.5	-2.9	5.5	12.8	18.3	21	19.5	14.2	8.2	1.2	-7.7	5.8
Maximum extrême(°C)	12.8	12	21.1	30.5	34.4	37.8	36.7	37.8	33.9	28.9	22.8	14.4	
Date	950/04+	981/11	945/29	990/27	978/29	941/27	949/27+	975/01	931/11	949/11	948/06	957/20	
Minimum extrême (°C)	-41	-37.8	-35	-28.9	-6.1	-1.7	4.4	0	-4.5	-10.6	-25	-40.6	
Date	981/04	934/17+	938/04	923/01	919/02	924/06	952/30	915/28	980/29	925/21	925/30+	917/30	
Précipitation													
Chutes du pluie (mm)	17.5	16.5	35.3	60.8	78.6	85.6	83.7	92.9	84	83.5	70.7	27	736.2
Chutes de neige (cm)	53.1	43.5	30	8.4	0.1	0	0	0	0	0.5	21.1	60.6	217.3
Précipitation (mm)	69.6	60	65.3	69.2	79.9	85.6	83.7	92.9	84	84	91.8	88.3	954.3
Extrême quotidien de pluie (mm)	31.2	83	49.5	43.4	61.2	109.2	79.5	85.9	66	72.9	43.7	50.8	
Date	974/26	981/11	977/13	954/16	987/28	978/19	947/07	954/31	946/29	932/06	932/01	957/26	
Extrême quotidien de neige(cm)	38.8	45.7	40.6	30.5	3.8	0	0	0	0	10.2	33	65.5	
Extrême quotidien de précipitation.(mm)	38.8	83	49.5	43.4	61.2	109.2	79.5	85.9	66	72.9	44.7	65.5	
Date	986/25	981/11	977/13	954/16	987/28	978/19	947/07	954/31	946/29	932/06	951/03	969/26	
Couver. de neige, fin de mois(cm)	48	54	22	0	0	0	0	0	0	0	7	32	
Journées avec													
Température maximale >0°C	6	6	20	29	31	30	31	31	30	31	25	10	281
Hauteur de pluie mesurable	2	2	5	9	11	11	11	12	10	12	9	3	97
Hauteur de neige mesurable	10	9	5	1	*	0	0	0	0	*	5	11	42
Hauteur de précipitation mesurable	12	10	9	10	11	11	11	12	10	12	13	13	135

Source: Canada, Environnement, 2002, Normales climatiques au Canada; Ottawa, Service de l'environnement atmosphérique, Site Internet <http://www.msc-smc.ec.gc.ca/climate/climate-normals/>

Figure 4.2

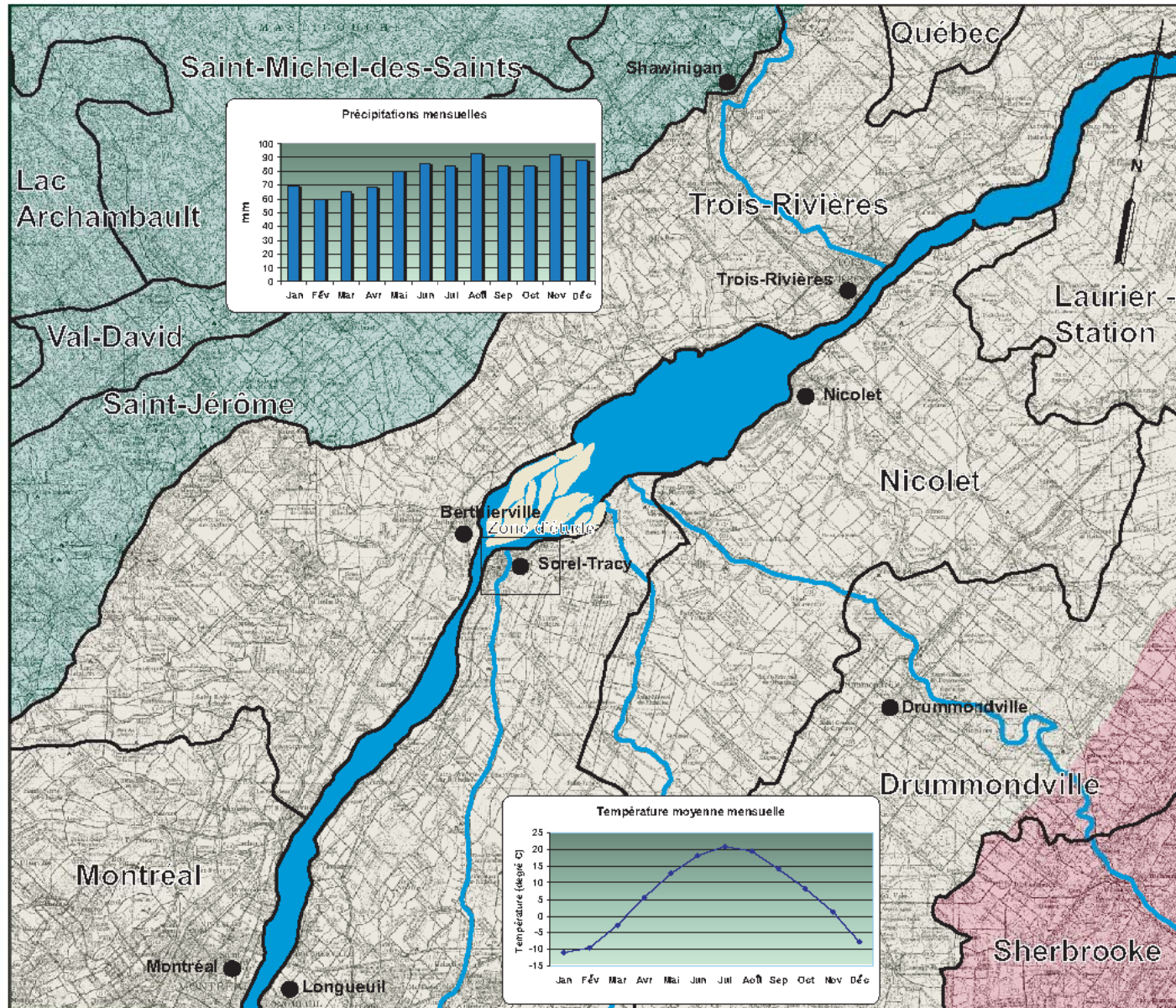
Milieu physique

-  Laurentides
-  Vallée du Saint-Laurent
-  Appalaches
-  Limite des paysages régionaux (selon Robitaille et Saucier, 1998)

Échelle : 1:500 000

Source : carte de base / SNRC
311-31H, 1 : 250 000

Conception : H. Marcotte
Cartographie : S. Vertefeuille
No. projet : 01-1007-4 Date : juin 2003



Les précipitations annuelles moyennes sont de 954,3 mm dont 22% (217 cm) tombent sous forme de neige. On compte également 135 jours avec des précipitations mesurables dans l'année; juin à décembre étant les mois les plus pluvieux. Le maximum de précipitations en 24 heures a été de 109,2 mm, le 19 juin 1978 (Canada, Environnement, 2002).

Quant aux vents, il n'y a pas de station de mesure des vents à Sorel-Tracy. Nous devons considérer les stations les plus près, soit celles de Joliette et de Montréal. À ces deux dernières, les vents sont généralement dans l'axe sud-ouest/nord-est, soit dans le sens du fleuve Saint-Laurent (Canada, Environnement, 1982). Il est donc fort probable que les vents à Sorel-Tracy soient de même direction: sud-ouest/nord-est.

4.2.2 Les caractéristiques hydrologiques

Les conditions hydrologiques à Sorel-Tracy sont influencées par le débit du fleuve Saint-Laurent en amont, les apports de la rivière Richelieu et par la présence du lac Saint-Pierre et des nombreux chenaux des Îles de Sorel.

Ainsi, à Sorel-Tracy, le débit annuel moyen du fleuve Saint-Laurent est de 10 478 m³/s et de 283 m³/s pour la rivière Richelieu (voir étude du Groupe-conseil Lasalle à l'annexe 7). Les débits d'étiage sont de 6556 m³/s et de 50 m³/s respectivement et les débits de crues de 13 594 m³/s et de 566 m³/s. Dans le secteur, les hauteurs d'eau maximales moyennes sont mesurées en avril, soit 2,0 m de plus que le zéro des cartes bathymétriques qui, à Sorel, correspond à 3,7 m au-dessus du plan de référence international des Grands-Lacs (IGLD-1955). C'est en septembre que les hauteurs d'eau minimales moyennes sont mesurées (0,6 m au-dessus du zéro).

Les glaces peuvent se former dès janvier dans le secteur pour disparaître en mars. Cela ne crée pas de problèmes sérieux puisque les activités maritimes sont peu intenses durant cette période et que la Garde côtière canadienne maintient un chenal de navigation durant l'hiver. Cependant, à proximité des installations portuaires, il est possible que les glaces doivent être brisées par les remorqueurs pour permettre l'accostage d'un transocéanique.

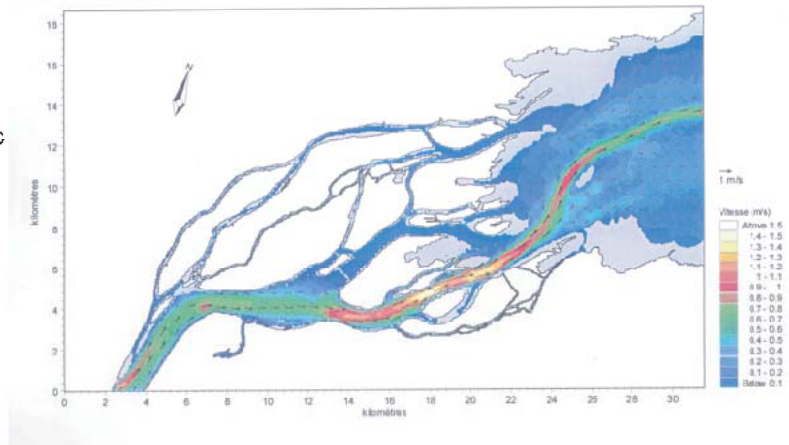
4.2.3 Les conditions hydro-dynamiques

La vitesse du courant varie tout au long du fleuve en fonction de la morphologie du lit et des berges. La figure 4.3, tirée du rapport de Le Groupe-conseil Lasalle (2003), montre les vitesses de courant en fonction des conditions moyennes de débit et pour des débits d'étiage et de crues.

Période d'étiage

Q (Saint-Laurent) : 6 556 m³/sec

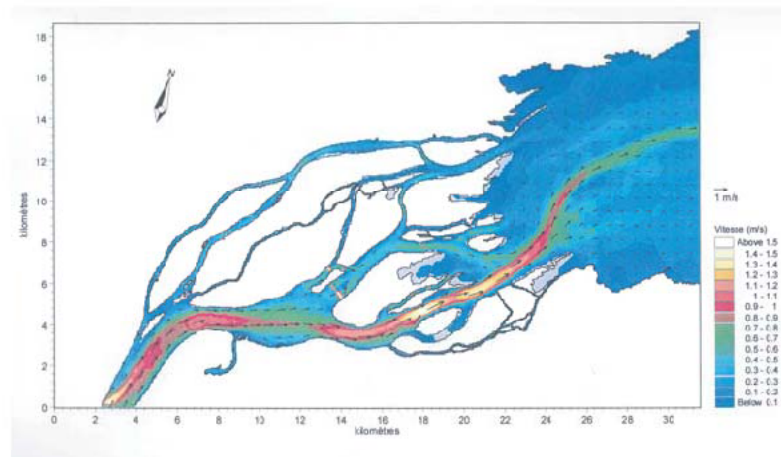
Q (Richelieu) : 50 m³/sec



Période de débit moyen

Q (Saint-Laurent) : 10 478 m³/sec

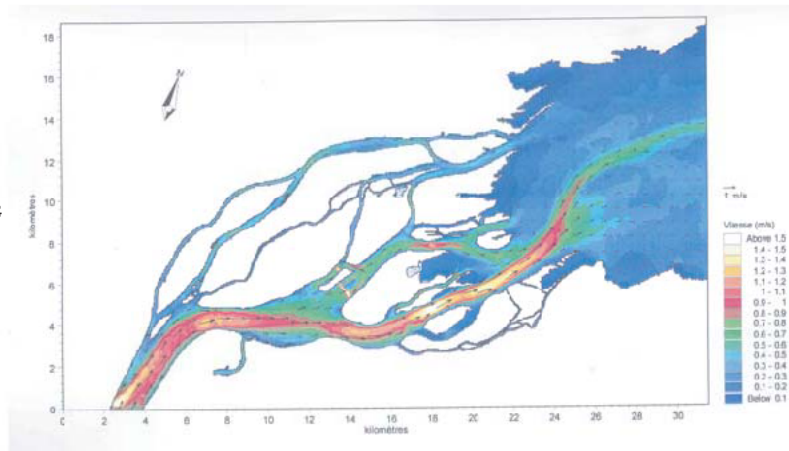
Q (Richelieu) : 283 m³/sec



Période de crue

Q (Saint-Laurent) : 13 594 m³/sec

Q (Richelieu) : 566 m³/sec



Dragage dans l'embouchure
de la rivière Richelieu

Figure 4.3

**Vitesse des courants dans le fleuve
Saint-Laurent de Sorel-Tracy au lac Saint-Pierre**

No Projet: 01-1007-4

Date: juin 2003

Source : Le Groupe-conseil Lasalle, 2003 :
Etude de modélisation hydraulique
de l'impact des travaux de dragage

Cartographie : S. Vertefeuille
Conception : H. Marcotte



Ainsi dans le secteur du port de Sorel-Tracy, les vitesses sont toujours faibles, de l'ordre de 0,3 m/s. Le changement de direction du fleuve tend à éloigner les zones de fort courant plus vers le nord. Quels que soient les débits considérés, les zones ayant toujours les vitesses les plus importantes sont situées dans le chenal entre les Îles de Grâce et des Barques, juste avant d'entrer dans le lac Saint-Pierre.

Dans le secteur du port, la vitesse de courant a été estimée à 0,2 m/s vis-à-vis le quai 14, alors que les courants dans la rivière Richelieu (vis-à-vis le quai 17) sont de l'ordre de 0,3 m/s.

4.2.4 Le régime sédimentologique

Selon le *Rapport synthèse sur l'état du Saint-Laurent* (1996, partie 1, p. 37), la concentration de matières en suspension dans le fleuve Saint-Laurent serait de 9 à 13 mg/L dans le secteur du lac Saint-Pierre. Les études réalisées par Le Groupe-conseil Lasalle à la confluence de la rivière Richelieu et du fleuve Saint-Laurent montrent que le secteur du port de Sorel-Tracy compte toujours des vitesses de courant plus faibles favorisant la sédimentation. De plus, il ressort qu'en période de faible hydraulicité, le Saint-Laurent provoque des courants de retour importants favorisant la sédimentation dans ce secteur. Nous retrouvons donc dans ce secteur des sédiments de type silt argileux mélangés avec du sable.

Pour ce qui est de la qualité des sédiments, on a retrouvé une certaine contamination par les métaux (zinc, plomb, cuivre, nickel), des HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) et des hydrocarbures pétroliers (C₁₀-C₅₀) (échantillonnage effectué en 2000 par la firme Dessau-Soprin et Cogemat en 2002).

4.2.5 La qualité des eaux

Il y a peu de données compilées sur la qualité de l'eau dans le secteur du port de Sorel-Tracy. Cependant, cette eau serait reconnue médiocre; les eaux du Saint-Laurent et de la rivière Richelieu ne pouvant être consommées directement à cause de leur mauvaise qualité bactérienne (Canada, Environnement, 1996, p. 104). Toutefois, les teneurs en substances inorganiques n'imposeraient aucune restriction.

4.3 LE MILIEU BIOLOGIQUE

De façon générale, la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de la Ville de Sorel-Tracy, ne constitue pas un milieu propice à l'établissement, à la fréquentation et au développement d'une communauté biologique diversifiée. L'artificialisation des berges et les activités diverses qui se déroulent en bordure du fleuve ne sont pas étrangères à cette situation.

Les îles de Berthier-Sorel représentent pour leur part un milieu unique à bien des égards. Il s'agit en fait d'un milieu diversifié particulièrement riche pour la faune et très prisé par la communauté. Le lac Saint-Pierre, localisé en aval du site visé par la présente étude, constitue également un secteur de grande diversité et possède un potentiel biologique important.

La présente section fournit une description des éléments biologiques, de la région immédiate et périphérique de Sorel-Tracy, susceptibles d'être influencés par la réalisation des travaux de dragage et de mise en dépôt des sédiments à l'embouchure de la rivière Richelieu.

4.3.1 La végétation

Végétation terrestre

Le milieu terrestre et riverain visé par les présents travaux a été complètement artificialisé afin de permettre le développement urbain et industrialo-portuaire de la région. Conséquemment, il n'y a aucun élément d'intérêt floristique associé au site même prévu pour les travaux de dragage, ni à proximité. Étant dans un milieu urbanisé, la végétation terrestre devient dominante à la limite du tissu urbain (voir la figure 4.4).

Végétation riparienne

Le secteur visé par les présents travaux ne comporte pas d'herbier, de zone marécageuse ou encore de végétation riparienne de qualité. En fait, la nature artificielle des berges (structures portuaires, murets de protection) de même que les activités qui se déroulent dans le secteur en font un milieu peu propice à l'établissement d'espèces floristiques. Par ailleurs, la profondeur d'eau au site de dragage ne favorise pas le développement d'herbiers.

Dragage dans l'embouchure de la rivière Richelieu

Figure 4.4

Milieu écoforestier



Dans le secteur de la marina de Saurel (à l'est des structures portuaires), quelques herbiers ont survécu aux activités de navigation de plaisance. Les herbiers aquatiques réels dans le secteur de Sorel-Tracy se situent davantage à l'extrémité aval des premières îles de l'archipel de Berthier-Sorel. Le pourtour du lac Saint-Pierre, situé à une bonne distance en aval du port de Sorel-Tracy, présente également des zones marécageuses formant une plaine de débordement importante. La sédimentation de matériaux fins engendrée par la présence de faibles courants dans ces secteurs explique la présence de tels milieux.

Aucune espèce végétale jugée prioritaire dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent n'a été recensée à proximité de l'aire des travaux (Langlois *et al.*, 1992). Celles qui ont été désignées comme tel se situent au niveau de la rive nord ou encore plus en amont de la zone des travaux.

4.3.2 La faune

Cette section porte sur la faune benthique, la faune ichtyenne, la faune avienne et la faune terrestre et leurs habitats.

4.3.2.1 Faune benthique et habitats aquatiques

Il n'y a pas, à proprement dit, d'habitats ou d'espèces benthiques importants au site même des travaux, ce secteur étant continuellement sous l'influence du trafic maritime. Le delta de Sorel présente toutefois plusieurs types de milieux différents avec un nombre de groupes taxonomiques variant entre 8 et 25. Le lac Saint-Pierre abrite pour sa part une faune benthique diversifiée et abondante.

De façon générale, les études antérieures dans le secteur de Sorel-Tracy montrent que la diversité observée est relativement faible. Les principaux taxons présents sont des oligochètes et des chironomidés; taxons généralement robustes et omniprésents dans les écosystèmes du Saint-Laurent. De plus, on constate que ce sont les annélides (Tubificidae) qui présentent les fréquences les plus élevées, suivis par les insectes (Chironomidae) et finalement par les mollusques (Bivalva = Pelecipoda).

Comme le lot L sur la rive gauche de la rivière Richelieu était un site pressenti pour la disposition des sédiments dragués, une campagne d'échantillonnage et d'analyse a été menée pour qualifier ce milieu. Rappelons que la faune benthique est constituée d'organismes relativement sessiles qui représentent des intégrateurs des conditions d'un milieu. Des relevés ont donc été effectués principalement pour fournir une indication semi-quantitative de l'état des communautés qui vivent dans le substrat.

Quel que soit l'indice de diversité ou de richesse considéré, les résultats sont à l'effet qu'il s'agit d'une faune benthique pauvre et caractéristique d'un milieu dégradé. En fait, il y a une dominance de taxons généralement jugés tolérants (chironomidés et oligochètes) et une absence complète de taxons généralement considérés plus sensibles (éphémères et trichoptères).

4.3.2.2 Faune ichthyenne

Dans le secteur même des travaux, aucune espèce aquatique particulière ne s'y trouve et ce, en raison des activités portuaires qui limitent de beaucoup l'utilisation du milieu par les espèces aquatiques. La première frayère en rive sud se situe en fait à l'entrée du lac Saint-Pierre, à l'aval de l'Île aux Barques, à plus de 10 km du port de Sorel-Tracy. Massé et Mongeau (1976) (cité dans Langlois *et al.* 1992), dans leur étude portant sur l'effet de la navigation sur la répartition des poissons et leur abondance, ont constaté que les milieux qui étaient soumis au batillage présentaient une plus faible abondance de poissons. C'est ce qui est observé d'ailleurs à la hauteur des Îles de Berthier-Sorel. En effet, compte tenu de la présence, près de la rive sud, du chenal de navigation, l'abondance en ressources aquatiques au niveau des Îles de Sorel est moins élevée que celle des Îles de Berthier-Sorel. La détérioration des herbiers en rive sud, causée par le batillage engendré par la circulation du trafic commercial et des bateaux de plaisance, explique également cette plus faible abondance de la faune ichthyenne. Considérant qu'un bon nombre de navires exécutent fréquemment des manœuvres maritimes dans la zone directement visée par les travaux, le secteur du port de Sorel-Tracy ne peut être considéré comme un milieu présentant une faune ichthyenne développée. Benoît *et al.* (1988) (cité dans Langlois *et al.* (1992)) considère même que les environs du port de Sorel-Tracy sont constitués d'un "milieu de qualité nulle" pour la faune ichthyenne.

4.3.2.3 Faune avienne et ses habitats

En ce qui concerne la faune avienne présente ou utilisant le site des travaux, la situation est similaire à celle décrite dans le cas des poissons, c'est-à-dire qu'il n'existe aucune zone importante propice à la nidification ou à l'alimentation des oiseaux aquatiques ou de la sauvagine. Du pont de l'Autoroute 30 à l'embouchure, il est possible que quelques individus soient occasionnellement aperçus le long de la rivière Richelieu, probablement pour une courte période de repos. Selon des informations transmises par le Service canadien de la faune, certaines espèces de canards pourraient se trouver en périphérie de l'embouchure de la rivière Richelieu, dans les quelques endroits qui ne sont pas occupés par des structures de protection ou des infrastructures portuaires. Ces oiseaux fréquenteraient le secteur de la fin avril au début juin. La nidification ne toucherait toutefois aucune espèce menacée ou vulnérable.

La région du lac Saint-Pierre, en aval de la zone des travaux et en dehors de la zone d'étude, est quant à elle reconnue comme un secteur important pour la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux (le canard pilet, le canard malard, le canard noir, la sarcelle à ailes bleues, etc.) et comme halte migratoire pour la sauvagine. Nous référons le lecteur à la section sur la Réserve mondiale de la biosphère un peu plus loin dans ce chapitre.

4.3.2.4 La faune terrestre

Comme le projet se situe entièrement en milieu urbanisé ou en milieu aquatique, la zone d'étude ne compte pas de faune terrestre proprement dite.

4.3.2.5 Autres communautés riveraines

Parmi les autres communautés biologiques susceptibles de se trouver sur les rives du secteur à l'étude notons les amphibiens, les reptiles et quelques petits mammifères. Les données sur les différentes espèces pouvant potentiellement être retrouvées dans le milieu sont toutefois peu nombreuses. Or, compte tenu des conditions écologiques peu favorables à la présence de ces dernières et des activités diverses et continues qui se déroulent à proximité du lieu des travaux, il est peu probable que le secteur soit fréquenté de façon préférentielle par aucune espèce particulière.

4.3.3 Les espèces menacées

Dans la région immédiate de Sorel-Tracy, le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) dénombre six espèces floristiques présentes sur la liste des espèces menacées ou vulnérables du Québec ou susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. De ce nombre, cinq espèces sont retrouvées au niveau des terrains secs, en bordure des routes ou encore dans des zones marécageuses. En ce qui a trait à la sixième plante, aucun milieu n'a été précisé. Il s'agit de l'orchidée (*Platanthera flava* var. *herbiola*). Cette dernière se retrouve habituellement dans les milieux humides comme aux abords des plans d'eau ayant un substrat sableux.

Pour ce qui est des poissons, deux espèces possèdent le statut « susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables » dans le secteur de Sorel-Tracy. Il s'agit du chevalier de rivière qui pourrait être rencontré dans les eaux de la rivière Richelieu et le fouille-roche gris. Selon les données du CDPNQ, deux chevaliers auraient été observés en 1970 dans la rivière Richelieu (sans précision sur le lieu).

4.3.4 La Réserve mondiale de biosphère du Lac Saint-Pierre

Quoique à l'extérieur de la zone d'étude, il est important de signaler la présence de cet ensemble de milieux naturels ayant un attrait indéniable et qui a été désigné Réserve mondiale de la biosphère: le lac Saint Pierre et l'ensemble de l'archipel des Îles de Sorel. C'est d'ailleurs en raison de la présence de ce territoire que nous avons soustrait la possibilité de disposer des sédiments dans le lac Saint-Pierre comme il a souvent été fait antérieurement.

C'est un milieu de terres humides (48 000 ha) en eau douce où se côtoient des marais, marécages, eaux lacustres, des zones inondées périodiquement, des terres agricoles, une voie maritime importante, des zones urbaines et industrielles. Cette réserve vise la conservation de l'archipel de Sorel et du lac Saint-Pierre lequel compte 103 îles où on retrouve 27 espèces de plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, 79 espèces de poissons (68% de toutes les espèces de poissons d'eau douce du Québec) et où nichent près de 116 espèces d'oiseaux.

Vingt-sept (27) espèces de plantes rares, que Lavoie (1991, cité dans Les Consultants Jacques Bérubé, 1997) considère comme susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, ont été trouvées dans les milieux humides du lac Saint-Pierre (voir le tableau 4.2 à la page suivante).

Deux de ces espèces, l'*Echinochloa walteri* et le *Cyperus lupulinus* sp. *lupulinus* sont exclusives à cette région du Québec. Sept espèces sont considérées rares dans toutes les provinces canadiennes (Argus et Pryer 1990, cité dans Les Consultants Jacques Bérubé, 1997) et seize sont jugées prioritaires le long du fleuve Saint-Laurent (Gratton et Dubreuil, 1990 cité dans Les Consultants Jacques Bérubé, 1997). Aucune de ces plantes n'est susceptible de se retrouver dans le secteur directement visé par les travaux de dragage.

La moitié des espèces de poissons d'eau douce du Québec a été répertoriée dans ce territoire. Dans les îles de Berthier-Sorel (Massé et Mongeau 1974, cité dans Langlois *et al.*, 1992), les espèces les plus abondantes dans les chenaux des îles sont la barbotte brune, la perchaude, le crapet-soleil et le grand brochet. Au niveau du lac Saint-Pierre, les espèces les plus abondantes pêchées lors de pêches expérimentales menées entre 1997 et 2000 (CJB Environnement inc. et Procéan inc., 2000) ont été le chevalier rouge, le doré jaune, l'esturgeon jaune, le doré noir, le meunier noir et la perchaude.

Tableau 4.2 Plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables pouvant être trouvées dans les milieux humides du lac Saint-Pierre

Armoracia aquatique	<i>Armoracia lacustris</i>
Arisema dragon	<i>Arisaema dracontium</i>
Bident discoïde	<i>Bidens discoidea</i>
-	<i>Carex alopecoidea</i>
Cinna Roseau	<i>Cinna arundinacea</i>
-	<i>Cyperus lupulinus</i> spp. <i>lupulinus</i>
-	<i>Cyperus lupulinus</i> spp. <i>macilentus</i>
Micocoulier occidental	<i>Celtis occidentalis</i>
Echinochloa de walter	<i>Echinochloa walteri</i>
-	<i>Eragrostis hypnoides</i>
Gratiolle dorée	<i>Gratiola aurea</i>
Jonc de Greene	<i>Juncus greenei</i>
Lysimaque hybride	<i>Lysimachia hybrida</i>
Peltandre de Virginie	<i>Peltandra virginica</i> spp. <i>virginica</i>
Platanthere à gorge tuberculée var. petite herbe	<i>Palanthera flava</i> var. <i>herbiola</i>
-	<i>Polygonum hydropiperoides</i> var.
<i>hydropiperoides</i>	
Potamot gemmipare <i>gemmiparus</i>	<i>Potamogeton pusillus</i> var.
Potamot de l'Illinois	<i>Potamogeton illinoensis</i>
Renoncule à éventails	<i>Ranunculus flabellaris</i>
Renoncule à long bec	<i>Ranunculus longirostris</i>
Scirpe de Torrey	<i>Scirpus torreyi</i>
Scirpe à soies inégales	<i>Scirpus heterochaetus</i>
Selaginelle apode	<i>Selaginella apoda</i>
Spiranthe lustrée	<i>Spiranthes lucida</i>
Strophostyle ochracé	<i>Strophostyles helvula</i>
Rubanier rameux	<i>Sparganium androcladum</i>
Véronique chevelue	<i>Veronica catenata</i>

Source: Lavoie, 1991

Deux espèces de poisson sont en situation précaire dans le secteur du lac Saint-Pierre. Il s'agit de l'esturgeon jaune (situation de surexploitation) et du grand brochet. Deux autres espèces dans la ZIP Lac Saint-Pierre figurent sur la liste du Comité sur le statut des espèces

La Réserve mondiale de la biosphère du lac Saint-Pierre, c'est...

- Quelque 103 îles forment l'archipel;
- La plus importante plaine d'inondation du Saint-Laurent (35 765 ha);
- 50% de tous les milieux humides du Saint-Laurent;
- 20% des marais du Saint-Laurent;
- Un territoire demeuré à 90% naturel;
- Une impressionnante mosaïque d'habitats humides;
- 27 espèces de plantes rares susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables;
- Faune et flore diversifiées;
- 288 espèces d'oiseaux dont 116 nicheuses;
- 113 espèces d'oiseaux sur la seule Île du Moine;
- 12 espèces d'oiseaux de la liste des oiseaux menacés;
- La plus importante héronnière en Amérique du Nord;
- La plus importante halte migratoire de sauvagine du Saint-Laurent et de l'est du Canada;
- Halte migratoire printanière importante pour l'Oie des Neiges;
- 79 espèces de poissons, soit 68 % de toutes les espèces de poissons d'eau douce au Québec;
- 2 espèces de poissons figurant sur la liste des espèces menacées;
- Site prioritaire pour la reproduction des organismes aquatiques, abritant une importante frayère et une zone d'alevinage pour les poissons du lac Saint-Pierre;
- Territoire ayant bénéficié du Fonds de restauration de l'habitat du poisson (FRHAP);
- Territoire inclus dans le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine;
- Contribution à la conservation de la biodiversité.

menacées de disparition au Canada: le suceur cuivré (espèce menacée) et le suceur ballot (espèce rare). Par ailleurs, selon Laporte *et al.* (1990, cité dans Langlois *et al.*, 1992), neuf espèces de poissons du lac Saint-Pierre font partie de la liste des espèces prioritaires de faune vertébrée dans le cadre du *Plan d'action Saint-Laurent* (PASL). Parmi celles-ci: l'esturgeon noir, l'alose savoureuse, le chevalier cuivré et le fouille-roche gris. En ce qui a trait au bar rayé, il n'est plus dans cette liste car il est aujourd'hui considéré comme ayant disparu du fleuve Saint-Laurent (Trépanier et Robitaille, 1995 cité dans CJB Environnement inc, 2002).

Au total, 288 espèces d'oiseaux ont été recensées dans la région du lac Saint-Pierre, sur un territoire s'étendant jusqu'à 10 km à l'intérieur des terres (Roche

Ltée et Procéan inc., 1991). Parmi celles-ci, 27 des 32 espèces d'Anatidés nicheurs ou migrateurs répertoriés au Québec y sont représentées. La portion orientale et inondable des îles de l'archipel de Berthier-Sorel et la plaine de débordement du lac Saint-Pierre sont considérées comme les sites les plus utilisés par la faune avienne. Il s'agit en fait de la région la plus importante du Saint-Laurent à cet égard. Le secteur des îles de Berthier-Sorel abrite plus de 145 espèces d'oiseaux dont plus de la moitié sont des espèces nicheuses. De ces 145 espèces, 40% appartiennent aux familles des goélands, des canards, des bécasseaux et des hérons. Plusieurs des oiseaux recensés sont directement associés au milieu aquatique. Ainsi, on note la présence de neuf espèces de canards barboteurs, dix espèces de canards plongeurs et quatre espèces de canards

marins (Langlois *et al.*, 1992). Une héronnière, la plus importante actuellement connue en Amérique du Nord, est localisée à une bonne distance en aval du site des travaux, sur la Grande Île.

Parmi la faune avienne qui a déjà fréquenté et qui fréquente encore la région du lac Saint-Pierre, douze espèces font partie de la liste des oiseaux menacés du Québec (voir le tableau 4.3). On compte huit espèces vulnérables, une menacée et trois en danger. De ce nombre, neuf sont jugées prioritaires dans le cadre du PASL. Ces espèces ne se retrouvent toutefois pas qu'au lac Saint-Pierre. Il est à noter que certaines autres espèces sont également considérées comme rares mais n'ont toutefois pas de statut particulier. Aucune de ces espèces n'est susceptible d'être affectée par les travaux de dragage envisagés. Enfin, trois espèces d'oiseaux sont retrouvées dans la liste du CDPNQ comme étant susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables dans la région de Sorel-Tracy. Ces espèces sont le petit blongios, le phalarope de Wilson et le tohi à flancs roux.

La tortue molle à épines est le seul reptile identifié sur la liste des espèces prioritaires pour le PASL. Elle n'est pas susceptible de se retrouver dans le secteur directement visé par les travaux de dragage.

Tableau 4.3 Oiseaux menacés du Québec potentiellement présents dans la région du Lac Saint-Pierre

Vulnérable	Menacé	En danger
Grèbe cornu Petit Butor Épervier de Cooper Aigle doré Rale jaune Chouette Lapone Pic à tête rouge Troglodyte à bec court	Pygargue à tête blanche	Sterne caspienne Pie-grièche migratrice Faucon pèlerin

* Tiré de Langlois *et al.* (1992)

Cette grande richesse faunique par rapport au lac Saint-Pierre s'explique par la grande diversité des habitats qui s'y trouvent (présence de marais, de chenaux profonds et peu profonds, courants nuls à rapides, couvert végétal ou fonds dénudés). De façon générale, les habitats de qualité pour les poissons se situent dans la portion orientale et inondable des îles de l'archipel de même que dans la plaine de débordement du lac Saint-Pierre. Il est à noter qu'il s'agit de milieux éloignés de la zone des travaux.

4.4 LE MILIEU HUMAIN

Cette section du chapitre portant sur la description du milieu récepteur regroupe les aspects socio-économiques et visuels de la zone d'étude.

4.4.1 Le cadre administratif et démographique

Depuis les regroupements municipaux effectués en 1992, auxquels vient de s'ajouter la récente fusion des villes de Sorel et de Tracy, le Bas-Richelieu compte 14 municipalités avec une population totale de 52 288 habitants. Plus près du projet, la ville de Sorel-Tracy compte 36 021 habitants (voir le tableau 4.4 qui suit).

Tableau 4.4 Population des municipalités formant la MRC du Bas-Richelieu

MUNICIPALITÉS	POPULATION
Massueville	592
Saint-Aimé	560
Saint-David	873
Saint-Gerard-Majella	258
Saint-Joseph-de-Sorel.....	1875
Saint-Michel-d'Yamaska.....	1017
Saint-Ours	1619
Saint-Robert.....	1905
Saint-Roch-de-Richelieu.....	1739
Sainte-Anne-de-Sorel.....	2795
Sainte-Victoire-de-Sorel.....	2318
Sorel-Tracy.....	36021
Yamaska.....	466
Yamaska-Est	250
Total	52 288

Source: Recensement de 1996

Le projet se situe principalement à l'intérieur des limites de la ville de Sorel-Tracy. Toutefois, une section des aires de dragage se situe sur le territoire de la ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

4.4.2 L'utilisation du territoire

Comme le montre la figure 4.5, la zone d'étude où sera réalisé le projet est essentiellement un milieu urbain avec une forte concentration d'activités industrielles et portuaires pour le transbordement de marchandises en vrac (céréales et métaux) à l'embouchure de la rivière Richelieu.

Lorsqu'on quitte le domaine aquatique (rivière Richelieu et fleuve Saint-Laurent) et les activités riveraines industrielles et portuaires, on retrouve des secteurs urbains résidentiels, commerciaux et institutionnels. Ces derniers sont désignés sous le terme de "Parc et espace publique" et couvrent les parcs publics et les institutions comme les écoles, églises, etc.

Toujours en s'éloignant des axes fluviaux, on atteint la frange urbaine qui rejoint le milieu agricole. Les boisés forment le lien entre ces deux milieux: urbain et agricole. Des boisés sont également présents et intégrés dans le tissu urbain. Ils sont généralement de faibles dimensions.

Des zones résidentielles se sont développées le long des axes routiers et fluviaux, notamment le long du fleuve dans Sainte-Anne-de-Sorel et le long du Richelieu dont on peut apercevoir le début au sud du pont de l'Autoroute 30.

Certains éléments d'infrastructures municipales sont présents dans la zone d'étude en bordure du tissu urbain: le LES de Saint-Pierre-de-Sorel, les étangs aérés à proximité du boulevard Poliquin, un poste de transformation d'Hydro-Québec et la ligne d'alimentation dans la partie sud de la zone d'étude. Enfin, quelques aires d'extraction sont présentes aussi à proximité du LES.

4.4.3 Les activités économiques

L'activité économique dans le Bas-Richelieu reflète un dynamisme principalement axé vers le secteur tertiaire comme le montre le recensement de 1996 (voir le tableau 4.5 qui suit) et l'importance de la production manufacturière en terme d'emplois (tableau 4.6).

Tableau 4.5 Les emplois selon les secteurs économiques

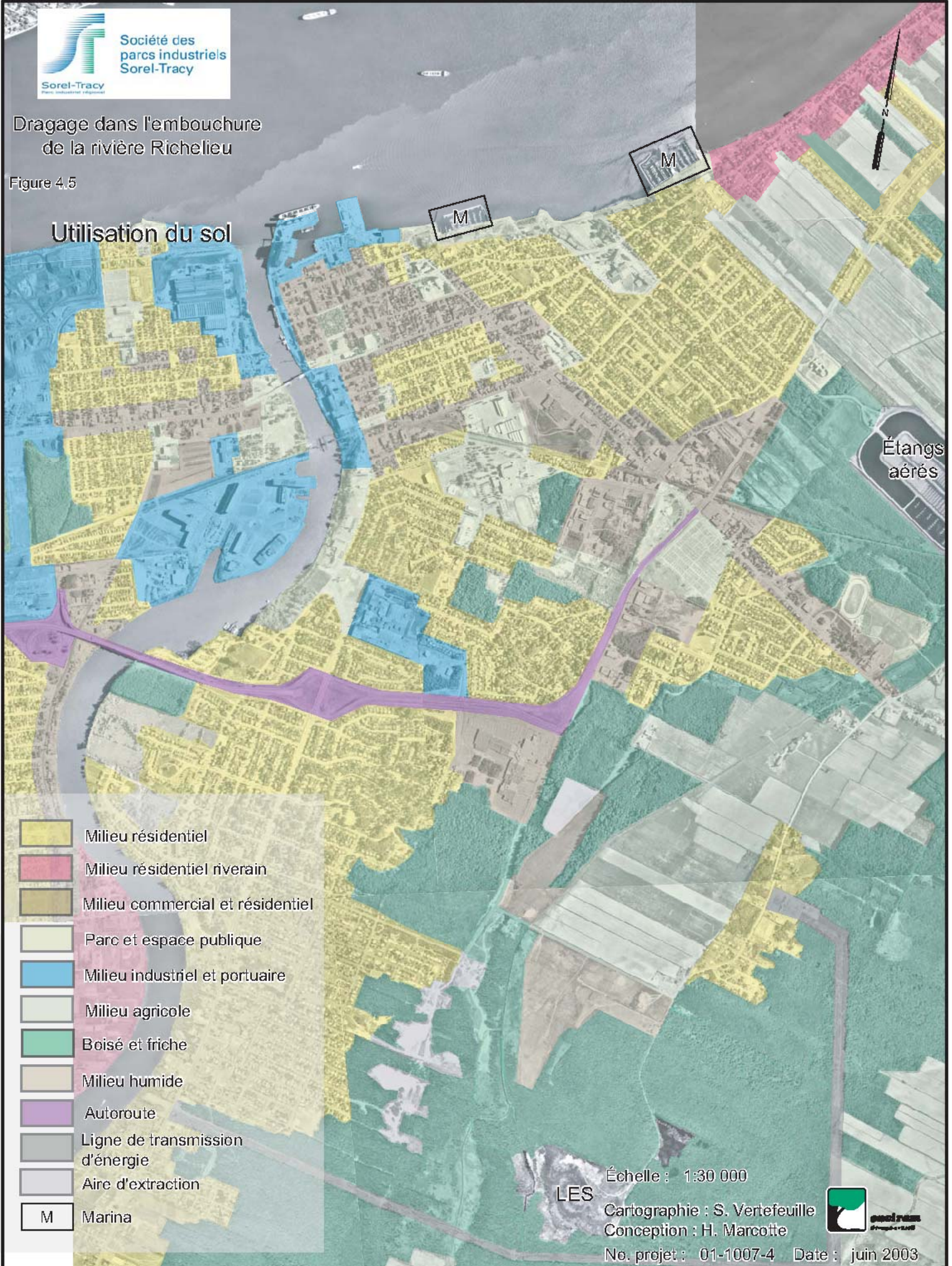
SECTEURS	EMPLOIS	ÉTABLISSEMENTS
Primaire	790	212
Secondaire (incluant la construction)	6 760	354
Tertiaire	13 260	1 906

Source : Recensement de 1996

Dragage dans l'embouchure
de la rivière Richelieu

Figure 4.5

Utilisation du sol



- Milieu résidentiel
- Milieu résidentiel riverain
- Milieu commercial et résidentiel
- Parc et espace public
- Milieu industriel et portuaire
- Milieu agricole
- Boisé et friche
- Milieu humide
- Autoroute
- Ligne de transmission d'énergie
- Aire d'extraction
- M Marina

Échelle : 1:30 000

Cartographie : S. Vertefeuille
Conception : H. Marcotte

No. projet : 01-1007-4 Date : juin 2003

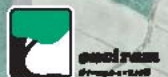


Tableau 4.6 La production manufacturière à Sorel-Tracy

INDUSTRIES	EMPLOIS	POURCENTAGE
Aliments	485	8,3
Première transformation des métaux	3050	52,5
Fabrication métallique	315	5,4
Machinerie	375	6,5
Matériel de transport	160	2,7
Produits électriques et électroniques	155	2,7
Produits minéraux non métalliques	295	5,1
Produits chimiques	245	4,2
Autres	730	12,6

Source : Recensement de 1996

De plus, le Bas-Richelieu forme, avec la municipalité voisine de Contrecoeur, un noyau important de l'industrie de la métallurgie au Québec. La transformation des métaux demeure la principale activité sur le plan industriel (voir le tableau 4.7). Enfin, les activités reliées au recyclage sous toutes ses formes sont également une activité importante dans la région (tableau 4.8).

Tableau 4.7 Principales entreprises manufacturières

ENTREPRISES	SECTEURS	EMPLOIS
QIT-Fer et Titane	Transformation des métaux	1790
Les Aciers inoxydables Atlas	Transformation des métaux	600
Stelco-McMaster*	Transformation des métaux	420
Les Poudres métalliques du Québec (QMP)	Transformation des métaux	310
Sorel Forge	Transformation des métaux	300
ABB Alstom Power	Métallurgie	300
Laiterie Chalifoux	Agro-alimentation	-
Ispat-Québec*	Transformation des métaux	1500

* Localisées dans la municipalité voisine de Contrecoeur

Tableau 4.8 Les entreprises régionales impliquées dans le recyclage

ENTREPRISES	EMPLOIS	ACTIVITÉS
Ispat-Québec	1 500	Recyclage des carcasses d'automobiles
Les Aciers inoxydables Atlas	600	Recyclage de la ferraille d'acier inoxydable
Stelco-McMaster	420	Recyclage de la ferraille d'acier, ferroalliages, etc
Sorel Forge	300	Recyclage de la ferraille
Minéraux Mart	50	Recyclage des métaux et minerais
Melri	45	Recyclage de scories (laitiers, calamine, etc)
J. Fagen et Fils	38	Récupération de la ferraille
Comporec	32	Compostage des déchets domestiques
Recmix (filiale de Melri)	25	Recyclage des résidus de l'acier inoxydable
Hebco	20	Récupération des pneus et des barbuces
Heckett	15	Valorisation des résidus non ferreux
Recyclage international	14	Recyclage des métaux
Recyclo Centre	9	Récupération d'articles ménagers
Les Métaux G.G.	4	Recyclage des métaux
Richer et Frères	4	Recyclage des métaux, service de contenants
Lemay G.M. Métal	2	Recyclage des métaux

Enfin, il faut noter la présence de nombreux organismes qui sont impliqués dans le développement économique de la région et qui donne ce portrait d'une région fortement industrialisée (voir le tableau 4.9).

Tableau 4.9 Les principaux organismes impliqués dans le développement économique

- Centre local de développement (CLD) du Bas-Richelieu
- Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) du Bas-Richelieu
- Centre local d'emploi (CLE) de Sorel
- Regroupement indépendant pour la relance économique de la région Sorel-Tracy
- Chambre de commerce et d'industrie Sorel-Tracy métropolitain
- Corporation de développement communautaire (CDC) du Bas-Richelieu
- Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) du Bas-Richelieu
- Centre de recherche en environnement UQÀM/Sorel-Tracy (CREUST)
- Centre de transfert technologique (CTTEI)
- Corporation d'initiatives et de développement culturel
- Municipalité régionale de comté (MRC) du Bas-Richelieu
- Société locale d'investissement pour le développement de l'emploi (SOLIDE) de la MRC du Bas-Richelieu
- Fonds de développement économique Richelieu (FDER)

4.4.4 Infrastructures et communication

Au niveau des infrastructures de transport, la ville de Sorel-Tracy est reliée au réseau routier provincial par l'Autoroute 30 (vers Montréal), la route provinciale 132 qui longe la rive sud du fleuve Saint Laurent, les routes 223 et 133 qui longent le Richelieu vers Beloeil Mont Saint-Hilaire, et la Route 122 vers Drummondville. La figure 4.6 montre les divers axes de circulation à partir de Sorel-Tracy.

Le chemin de fer relie également Sorel-Tracy au centre de transport que peut être Montréal.

La ville de Sorel-Tracy est également reliée à la rive nord du fleuve par un service de traversier partant du bassin Lanctôt vers Saint-Ignace et de là, par la route vers Berthierville et l'Autoroute 40 qui relie Montréal et Québec.

Le fleuve et la rivière Richelieu constituent également des infrastructures de transport importantes puisque ce sont deux voies navigables, l'une pour les échanges maritimes entre le Canada et le monde et l'autre pour la navigation de plaisance entre le fleuve Saint-Laurent et les États-Unis. En effet, la navigation sur le fleuve montre un trafic de plus de 4185 navires qui circulent sur le Saint-Laurent et les installations portuaires de Sorel-Tracy sont un point d'échanges des plus importants dans le transport des marchandises canadiennes. Dans le cas du Richelieu, 4844 bateaux ont passé les écluses de Saint-Ours en direction ou venant du lac Champlain en 1999.

À ce titre, les deux marinas qui comptent près de 580 emplacements de bateaux constituent un élément important de cette circulation pour le loisir.

4.4.5 Les activités récréo-touristiques

En raison des activités portuaires et industrielles concentrées à l'embouchure de la rivière Richelieu, les activités récréo-touristiques sont axées essentiellement sur la présence du milieu naturel exceptionnel: l'archipel des îles de Sorel-Berthier et le lac Saint-Pierre. Il est donc normal que les activités se soient implantées à l'est du noyau urbain et dans la zone des îles de Sorel-Berthier et le lac Saint-Pierre.

Dans la zone d'étude, deux marinas offrent au total 580 emplacements à quai sans compter le nombre de nuitées (arrêt d'un bateau pendant une nuit à quai) qui atteint 1300 par saison de navigation. À cela, il faut ajouter les quelques 5000 bateaux qui utilisent le Richelieu (écluse de Saint-Ours) vers le lac Champlain ou qui en viennent et qui utilisent les installations existantes pour des arrêts de ravitaillement. La navigation de plaisance est une activité marquée dans la région de Sorel-Tracy.

Dragage dans l'embouchure de la rivière Richelieu

Figure 4.6

← Montréal

Traversier Sorel-Tracy/Saint-Ignace-de-loyola

Marina de Sorel

Infrastructures et transport

Port de Sorel-Tracy

Marina Beaudry

Route 132

Chemin de fer

Rivière Richelieu

Route 133

Autoroute 30

Route 132 / Route 122

Route 223

Route 133

-  Réseau routier
-  Chemin de fer
-  Voie maritime du Saint-Laurent
-  Traversée Sorel-Tracy/Saint-Ignace-de-Loyola
-  Rivière Richelieu
-  Émissaire d'égout
-  Prise d'eau potable

Vers les USA



Échelle : 1:30 000

Cartographie : S. Vertefeuille
Conception : H. Marcotte



No. projet : 01-1007-4 Date : juin 2003

La chasse et la pêche ne sont pas des activités pratiquées dans la zone d'étude du projet. Toutefois, mentionnons que ces activités sont très importantes dans les îles. De même, les activités prenant appui sur le contact avec la nature sont un phénomène en plein essor. À ce titre, on peut mentionner que les excursions en bateaux et les sentiers de randonnée pédestre sont des activités fortement prisées.

Enfin, la publicité dans les centres d'information de la région fait également état d'activités à caractère festivalier, notamment le Festival de la Gibelotte qui est bien connu et apprécié dans la région.

4.4.6 Le patrimoine

Comme le projet se situe principalement dans un milieu industriel et portuaire, le site offre ni ressource patrimoniale, ni site archéologique à potentiel élevé. Toutefois, depuis le 5 juin 2002, le lac Saint-Pierre a été reconnu par l'UNESCO comme une réserve mondiale de la biosphère. Cette réserve englobe un vaste territoire autour du lac Saint-Pierre et inclut les îles de Sorel-Berthier dans un cadre visant la protection, la conservation et l'interprétation d'un milieu humide naturel riche en terme de biodiversité. Mentionnons que ce territoire se situe à l'est de la zone d'étude et ne sera pas affecté par les travaux de dragage dans l'embouchure de la rivière Richelieu.

4.5 LE MILIEU VISUEL

Le paysage de la zone d'étude correspond aux secteurs urbanisés de Sorel-Tracy de part et d'autre de la rivière Richelieu confinée entre le fleuve Saint-Laurent et l'Autoroute 30, plus précisément, le secteur portuaire, le Vieux-Tracy et le Vieux-Sorel.

Cette partie de la plaine de basse altitude est dominée par le tronçon fluvial du Saint-Laurent et son affluent, la rivière Richelieu. L'occupation urbaine et industrielle y est dominante.

La partie ouest de la zone d'étude correspond au Vieux-Tracy. Une forte densité de résidences est ceinturée d'industries et d'activités portuaires qui elles, bordent la rivière et le fleuve. Des commerces bordent la Route 132, laquelle traverse d'est en ouest la zone d'étude.

Le côté est de la zone correspond au Vieux-Sorel

La trame urbaine y est dense et composée de résidences et de commerces. Le Port de Sorel-Tracy borde le fleuve et des activités portuaires et industrielles sont adjacentes au secteur urbain mais de façon moins significative que sur la rive est. Des marinas, institutions et espaces publics ponctuent le paysage urbain et riverain.

Lieu d'observation stratégique

Le relief plat et la densité d'occupation limitent les vues à l'intérieur des secteurs urbanisés. Le corridor fluvial, le traversier et les marinas constituent alors un lieu d'observation et d'accueil stratégique pour le secteur. De plus, la rivière Richelieu est l'hôte de nombreux plaisanciers et offre une vue sur les rives constituées d'avant-plans industriels et portuaires. Cependant, le champ visuel à partir de la rivière est peu profond compte tenu de la densité de l'utilisation du sol. Le pont Turcotte permet aussi aux usagers une vue en surplomb sur la rivière et ses rives.

Types d'observateurs

Les observateurs fixes correspondent aux résidents et travailleurs des deux noyaux urbains qui ont des vues filtrées ou encadrées. Les observateurs mobiles, quant à eux, correspondent aux automobilistes qui empruntent principalement la Route 132 et l'Autoroute 30 ainsi qu'aux utilisateurs du traversier et les plaisanciers.

Finalement, des futurs observateurs mobiles circuleront sur un corridor récréatif multifonctionnel (piste cyclable) qui empruntera le corridor ferroviaire désaffecté du côté de Sorel qui se terminera à la rive est de la rivière Richelieu près du tracel.

Il faut noter que l'importance des observateurs est considérable compte tenu que la plupart d'entre eux sont de type récréatif (plaisanciers, utilisateurs du traversier, cyclistes) ou résidents et accordent une grande importance au paysage.

Éléments particuliers du paysage

Les infrastructures portuaires du bassin Lanctôt constituent un élément marquant du paysage et de repère surtout pour les plaisanciers du corridor fluvial. D'autres infrastructures industrielles (cheminée, convoyeurs, silos à céréales) ponctuent le paysage sur la rive est de la rivière. La présence de bateaux au port constitue également un élément marquant du paysage.

En résumé, les caractéristiques du paysage de ce secteur correspondent à une plaine urbanisée en bordure du fleuve et de la rivière Richelieu qui est perturbée par la présence d'industries et d'activités portuaires et qui constituent des dégradations visuelles significatives pour les nombreux observateurs particulièrement les plaisanciers et les utilisateurs du traversier qui constituent une porte d'entrée à Sorel-Tracy.

4.6 LES PRÉOCCUPATIONS DU MILIEU

En matière de développement régional, il ressort que la population locale et régionale est très impliquée dans toute activité qui pourrait toucher l'intégrité de l'écosystème du lac Saint-Pierre à proximité mais aussi dans tout dossier susceptible de créer un impact majeur sur l'activité économique régionale.

C'est ainsi que la Société des parcs industriels Sorel-Tracy, responsable du projet, a mis sur pied un comité aviseur comprenant des représentants de diverses organisations impliquées dans la gestion de l'espace autour du lac Saint-Pierre. Des réunions ont eu lieu depuis quelques années déjà pour informer, via les participants, la population de la région de Sorel-Tracy, du Bas-Richelieu et des environs du lac Saint-Pierre.